

## SITUATION DU FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT AU 06/07/2026

Par application du décret 2020-1129 du 14/09/2020

Opérations		FINANCEURS ATTENDUS Montants <sup>(1)</sup> (€)						Reste à charge Ville de Troyes* (€ H.T.)
Libellé	Coût de total <sup>(2)</sup> (€ H.T.)	EUROPE	ETAT	Région Grand Est	Conseil départemental de l'Aube	Troyes Champagne Métropole	Autres financeurs	
Travaux de sécurisation dans les écoles - Programme 2026	233 405,24		FIPD AXE S : 15 000 DPV 2026 : 171 724					46 681,24

<sup>(1)</sup> Les subventions affichées sont calculées sur le coût estimatif de l'opération.  
<sup>(2)</sup> Les montants sont susceptibles d'être actualisés en fonction de l'avancée des opérations. Ceux-ci sont conformes à la délibération du conseil municipal du jeudi 21 décembre 2023.  
 Seules les opérations d'investissement débutées depuis le 01/10/2020, hors matériel et outillages techniques, sont concernées.

**Publié le :**  
**06/07/2026**